Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Sylviculture, veuillez visiter :
bpsylviculture.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Sylviculture

Évaluation de la capacité C2 : assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-SYLV-EP1** • Durée : **180 minutes indiquées sur le sujet ; la durée et les modalités de mise en œuvre relèvent du centre habilité** • Coefficient : **Aucun coefficient national attribué à cette épreuve écrite**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse du chantier et des contraintes** (3 questions) — **Page 3**
2. **Métré, approvisionnement et faisabilité technico-économique** (3 questions) — **Page 6**
3. **Organisation et protocole opératoire** (3 questions) — **Page 8**
4. **Prévention et sécurité du chantier** (3 questions) — **Page 11**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 14**

Sujet officiel (PDF) : https://bpsylviculture.fr/assets/annales/bp-sylviculture/Préparation d'un chantier de bûcheronnage ou de travaux sylvicoles/2026/BP Responsable de Chantiers Forestiers - Préparation d'un chantier de bûcheronnage ou de travaux sylvicoles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse du chantier et des contraintes

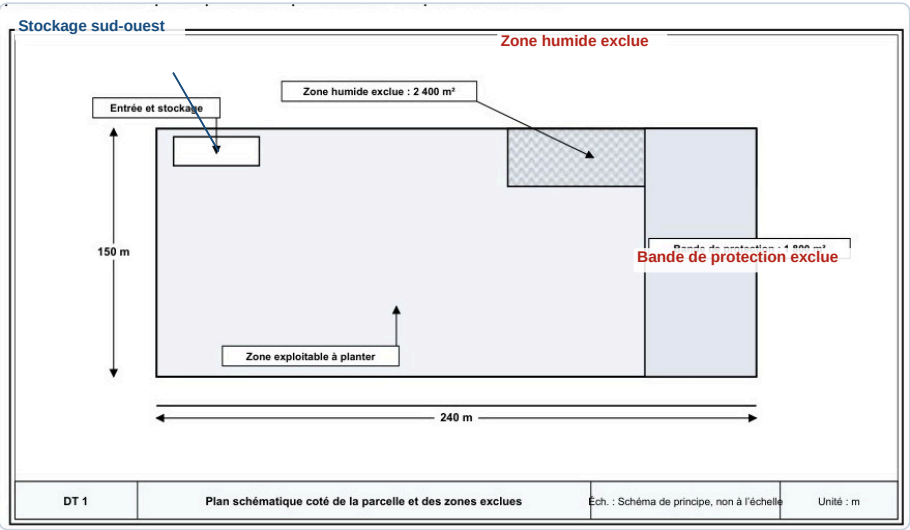
Le chantier porte sur la plantation et le dégagement d'une parcelle forestière après coupe, à Saint-Laurent-en-Grandvaux, dans le Jura. Il faut tenir compte des exclusions environnementales, des prescriptions du propriétaire, de la période prévue et des conditions nécessaires au démarrage.

Question 1.1. Relevez deux contraintes du site qui conditionnent la faisabilité du chantier et indiquez, pour chacune, une conséquence opérationnelle précise.

Contrainte	Conséquence opérationnelle
Zone humide, ruisseau et bande de protection exclus	Repérer leurs limites et interdire toute intervention dans ces secteurs.
Stockage au sud-ouest, sur sol portant	Y maintenir l'accès des véhicules et n'y déposer les plants que si le sol est portant.

La plantation est réalisable dans la zone exploitable si l'équipe respecte ces limites et si les conditions de terrain permettent un accès sûr sans dégrader les secteurs protégés.

Contraintes repérées sur le plan DT 1



✓ RÉPONSE À RETENIR

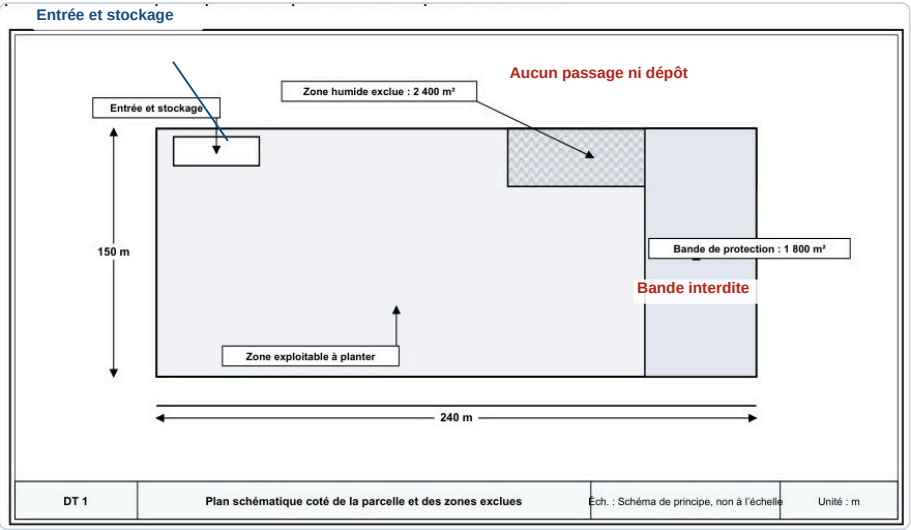
Exclure les secteurs protégés ; stocker à l'entrée sud-ouest sur sol portant, sans bloquer l'accès des véhicules.

Question 1.2. À partir du DT 1, identifiez les zones où les travaux sont interdits et formulez les consignes de circulation et de stockage à transmettre à l'équipe.

1. **Zones interdites :** zone humide, ruisseau et bande de protection associée. Aucun passage, dépôt ou plantation n'y est autorisé.
2. **Circulation :** repérer et baliser les limites, puis utiliser les accès prévus sans traverser les secteurs exclus.
3. **Stockage :** utiliser la zone d'entrée au sud-ouest, uniquement sur sol portant. La maintenir accessible aux véhicules et ne pas empiéter sur la bande de protection.

Rappeler ces consignes à toute l'équipe avant l'entrée dans la parcelle.

Zones interdites et accès de stockage



✓ RÉPONSE À RETENIR

Aucun passage, dépôt ni plantation dans la zone humide et la bande de protection ; stockage au sud-ouest sur sol portant, accès véhicules maintenu.

Question 1.3. Présentez trois vérifications à effectuer avant le démarrage afin de confirmer que le chantier peut être engagé conformément au cahier des charges, notamment au regard de la météo, de l'état des plants et des limites de zone.

Avant le démarrage, le responsable effectue trois vérifications :

- **Météo et portance :** confirmer que le terrain permet un travail sûr et que l'intervention se déroule dans la période prévue, du 10 au 25 avril.
- **Plants :** contrôler les essences et quantités par rapport au bon de livraison, la séparation des lots et l'état des plants ; écarter ceux qui sont desséchés ou fortement endommagés.
- **Limites et accès :** repérer sur le terrain les secteurs exclus, l'accès et la zone de stockage, puis rappeler les interdictions à l'équipe.

Si une condition n'est pas conforme, corriger l'organisation ou reporter le démarrage.

chantier. La zone humide, le ruisseau et la bande de protection associée sont exclus des travaux. La zone de stockage doit rester accessible aux véhicules sans empiéter sur la bande de protection.

Synthèse des prescriptions du donneur d'ordre

Élément	Prescription ou contrainte	Conséquence pour la préparation
Zone humide et ruisseau	Aucun passage d'engin, dépôt ou plantation dans les zones hachurées au DT 1	Vérifier la météo et la portance
Plants	Épicéa commun : 60 % ; sapin pectiné : 40 %	Contrôler les plants à réception
Période de plantation	Du 10 au 25 avril, sous réserve de portance suffisante et de plants en bon état	Repérer les limites et accès
État de fin de chantier	Plants répartis selon le plan, déchets évacués, accès et fossés laissés libres	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Valider la météo et la portance, la conformité et l'état des plants, puis le repérage des limites, des accès et du stockage.

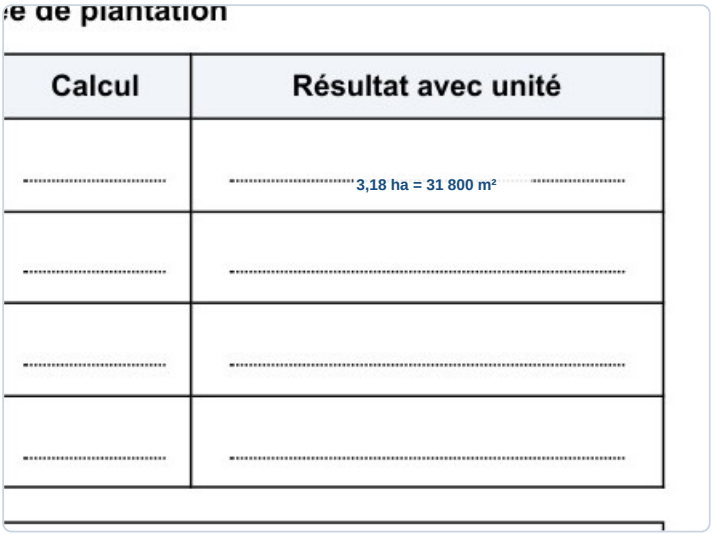
2. Métré, approvisionnement et faisabilité technico-économique

Les dimensions de la parcelle, les surfaces exclues, la densité, les proportions d'essences et les prix servent à calculer les besoins en plants et leur coût. Les rendements et le nombre d'équipes disponibles permettent d'estimer la durée de plantation.

Question 2.1. Calculez la surface nette à planter en hectares, puis en mètres carrés. Écrivez les conversions et le résultat, en utilisant 1 ha = 10 000 m².

La parcelle mesure 240 m × 150 m, soit 36 000 m² = 3,60 ha. Les surfaces exclues ne se recouvrent pas : on retranche donc la zone humide et la bande de protection. En hectares : 3,60 - 0,24 - 0,18 = 3,18 ha. Conversion en mètres carrés : 3,18 × 10 000 = 31 800 m². La plantation porte uniquement sur cette surface nette, sans intervention dans les deux zones exclues.

Surface nette inscrite dans le DR 1



✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Surface nette à planter : 3,18 ha, soit 31 800 m² après déduction des deux zones exclues.

Question 2.2. Calculez le nombre théorique de plants, puis le nombre à commander après ajout d'une réserve de 5 %. Déterminez les quantités par essence selon les proportions indiquées, le nombre de lots de 50 plants par essence et le total effectivement commandé.

Le besoin théorique est calculé sur 3,18 ha à 1 100 plants/ha, puis réparti par essence selon les proportions prescrites. La réserve de 5 % s'applique à chaque besoin théorique avant l'arrondi au plant supérieur. Enfin, les quantités réservées sont converties en lots de 50, arrondis au lot supérieur pour chaque essence. Les commandes dépassent donc le besoin avec réserve afin de respecter le conditionnement.

Essence	Besoin théorique	Avec réserve	Lots	Commandé	Coût
Épicéa commun	2 098,8 plants	2 204 plants	45	2 250 plants	1 845 €
Sapin pectiné	1 399,2 plants	1 470 plants	30	1 500 plants	1 650 €
Total	3 498 plants	3 674 plants	75	3 750 plants	3 495 €

Nomenclature complétée sur le DR 1

Nomenclature de commande des plants

Essence	Part cible	Besoin théorique (plants)	Besoin avec réserve (plants)	Nombre de lots de 50	Quantité commandée (plants)	Prix unitaire	Coût
Épicéa commun	60 %	2 098,8	2 204	45	2 250	0,82 €	1 845 €
Sapin pectiné	40 %	1 399,2	1 470	30	1 500	1,10 €	1 650 €
Total	100 %	3 498	3 674	75	3 750		3 495 €

Calcul de surface et de durée de plantation

Grandeur calculée	Calcul	Résultat avec unité

✓ RÉPONSE À RETENIR

Commander 45 lots d'épicéa et 30 lots de sapin : 3 750 plants au total.

Question 2.3. À partir du rendement fourni, calculez les jours-équipe nécessaires pour planter le nombre théorique de plants, puis le nombre de jours calendaires avec deux équipes travaillant en parallèle. Calculez aussi le coût d'achat des plants commandés avec les prix unitaires du DT 2.

Le temps demandé se calcule sur le besoin théorique, sans ajouter la réserve : 3 498 plants ÷ 420 plants par jour-équipe = 8,33 jours-équipe. Deux équipes produisent simultanément, soit 840 plants par jour : 8,33 ÷ 2 = 4,17 jours. Il faut donc prévoir cinq journées de plantation pour achever le travail. La réception (1 h 30) et le briefing quotidien (30 min par équipe) restent à intégrer séparément au planning. Le coût utilise les quantités effectivement commandées.

Durée et coût dans le cadre de calculs du DR 1

3 498 ÷ 420 = 8,33 jours-équipe

8,33 ÷ 2 = 4,17 jours, prévoir 5 jours

2 250 × 0,82 € + 1 500 × 1,10 € = 3 495 € HT

✓ RÉPONSE À RETENIR

Durée : 8,33 jours-équipe, soit 5 jours avec deux équipes. Coût des plants : 3 495 € HT.

3. Organisation et protocole opératoire

La préparation opérationnelle couvre la réception des plants, le repérage des limites, l'acheminement, la plantation, les contrôles et la remise en état. Le planning doit intégrer les temps annexes, les critères de qualité et les deux équipes disponibles.

Question 3.1. Proposez un ordre chronologique de préparation et de réalisation comprenant au minimum la réception et le contrôle des plants, le repérage des limites, l'acheminement, la plantation, le contrôle de qualité et la remise en état du site. Précisez les points d'arrêt à valider avant le démarrage des travaux dans la parcelle.

1. À la livraison, vérifier les essences, les quantités, la séparation des lots et l'état frais des plants. Écarter les plants desséchés ou très endommagés.
2. Repérer et matérialiser la zone humide et la bande de protection du ruisseau. Vérifier les accès, le stockage au sud-ouest sur sol portant, la météo et la portance.
3. Au briefing, rappeler les cheminements autorisés et les zones interdites, puis vérifier outils, équipements et communications. Le démarrage dans la parcelle est conditionné à la validation de ces points d'arrêt.
4. Acheminer les plants par les accès prévus, planter selon l'implantation, contrôler la répartition et la mise en terre, puis évacuer les déchets et libérer accès et fossés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Démarrer uniquement après validation des plants, des limites, de la météo, de la portance, des accès et des moyens de l'équipe.

Question 3.2. Complétez le DR 1 avec la nomenclature des plants à commander par essence, en faisant apparaître la quantité calculée avec réserve, les lots complets nécessaires et la quantité commandée. Le DR 2 est également référencé pour la question 3.2 dans son en-tête.

Le besoin théorique est de 3 498 plants. La réserve est répartie par essence avant l'arrondi au plant supérieur, puis chaque quantité est arrondie au lot supérieur de 50. Les coûts sont calculés sur les quantités effectivement commandées.

Essence	Besoin théorique	Avec réserve	Lots de 50	Commandé	Coût HT
Épicéa commun	2 098,8	2 204	45	2 250	1 845 €
Sapin pectiné	1 399,2	1 470	30	1 500	1 650 €
Total	3 498	3 674	75	3 750	3 495 €

DR 1 complété : nomenclature des plants

Essence	Part cible	Besoin théorique (plants)	Besoin avec réserve (plants)	Nombre de lots de 50	Quantité commandée (plants)	Prix unitaire	Coût
Épicéa commun	60 %	2 098,8	2 204	45	2 250	0,82 €	1 845 €
Sapin pectiné	40 %	1 399,2	1 470	30	1 500	1,10 €	1 650 €
Total	100 %	3 498	3 674	75	3 750		3 495 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Commander 45 lots d'épicéa et 30 lots de sapin, soit 3 750 plants au total, pour un coût de 3 495 € HT.

Question 3.3. Complétez le DR 2 avec le planning prévisionnel et les contrôles à réaliser. Indiquez comment vérifier l'espacement, la répartition des essences, la bonne mise en terre et le respect des zones exclues, puis justifiez le nombre d'équipes retenu à partir des calculs de la partie 2.

La réception et son contrôle prennent 1 h 30 une fois pour le chantier. Prévoir le repérage des limites avant l'entrée en parcelle, puis un briefing et une vérification des moyens de 30 min par équipe et par jour. Les durées de déplacement et les aléas restent à ajouter au planning.

Étape	Durée ou moment prévu	Responsable
Réception et contrôle des plants	1 h 30, à la livraison	Responsable
Repérage et rappel des zones exclues	Avant l'entrée en parcelle	Responsable et équipes
Briefing et vérification des moyens	30 min par équipe et par jour	Responsable
Plantation	Environ 4,17 jours, prévoir 5 jours	Deux équipes
Contrôle final et remise en état	En fin de chantier	Responsable et équipes

Contrôler un espacement moyen d'environ 3,02 m, ajusté au terrain, et la répartition cible de 60 % d'épicéa et 40 % de sapin. Vérifier des racines recouvertes, des plants droits, le respect des limites exclues et l'absence de dépôt dans la bande de protection.

DR 2 complété : planning prévisionnel

Étape	Durée ou moment prévu	Responsable	Contrôle ou résultat attendu
Réception et contrôle des plants	1 h 30, livraison	Responsable	Essences, quantités, état et conditionnement vérifiés
Repérage des limites et rappel des zones exclues	Avant entrée	Responsable + équipes	Équipe informée des limites, accès et zone de stockage
Briefing et vérification des moyens	30 min/équipe/jour	Responsable	Outils, équipements et communications vérifiés
Plantation	4,17 j, prévoir 5 j	Deux équipes	Répartition, espacement indicatif et qualité de mise en terre contrôlés
Contrôle final et remise en état	Fin du chantier	Responsable + équipes	Aucun dépôt dans les zones exclues, accès laissés libres, déchets retirés

✓ RÉPONSE À RETENIR

Deux équipes réalisent 3 498 plants en 4,17 jours de plantation, soit 5 jours à prévoir, hors temps annexes.

4. Prévention et sécurité du chantier

La préparation doit traiter les risques de déplacement en terrain forestier, de manutention, liés aux outils, aux zones humides et aux conditions météorologiques. Elle doit également prévoir l'alerte et l'organisation des secours en cas d'accident.

Question 4.1. Complétez le tableau de prévention du DR 2 pour trois situations dangereuses. Pour chacune, indiquez une mesure de prévention collective ou organisationnelle et un équipement de protection ou une consigne individuelle adaptés.

À reporter dans les trois lignes du DR 2, en adaptant les consignes à l'état réel du terrain et aux charges transportées.

Situation	Mesure collective ou organisationnelle	Équipement ou consigne individuelle
Terrain irrégulier	Reconnaître les accès et définir des cheminements sûrs.	Porter des chaussures adaptées et avancer prudemment.
Port des plants et outils	Répartir les charges et limiter les distances de portage.	Adopter les bons gestes et transporter les outils en sécurité.
Proximité d'une zone humide	Matérialiser la limite et interdire l'accès aux zones exclues.	Respecter le balisage et ne pas franchir la limite.

En cas de terrain dangereux, interrompre les déplacements et réévaluer les conditions avant de reprendre.

DR 2, mesures de prévention renseignées

Situation dangereuse	Risque principal	Mesure collective ou organisationn…	Équipement ou …uelle
Déplacement sur terrain irrégulier	Chute ou blessure	Chemin…	Chaussures adaptées
Port des plants et des outils	Trouble musculosquelettique ou blessure	Charges réparties	Portage sûr
Travail à proximité d'une zone humide	Chute ou atteinte au milieu	Limite matéri…	Ne pas franchir

✓ RÉPONSE À RETENIR

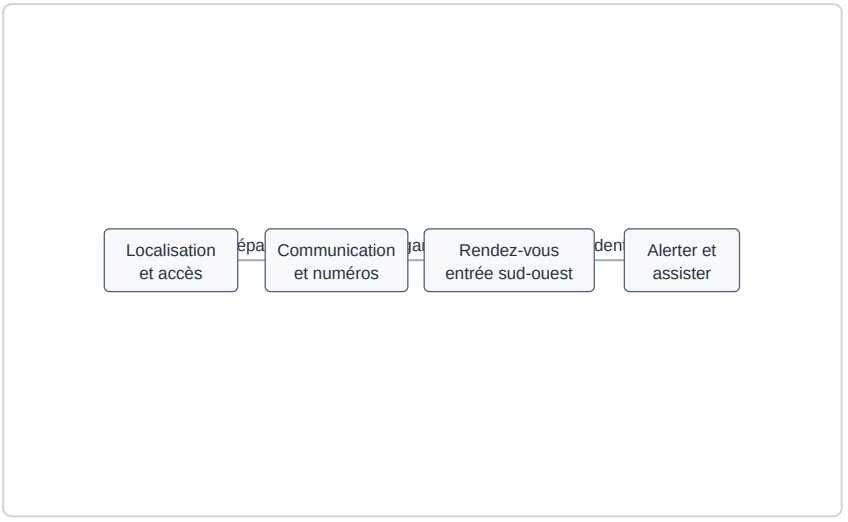
Cheminements reconnus, charges réparties et zones exclues matérialisées ; chaussures adaptées, outils transportés en sécurité et limites respectées.

Question 4.2. Décrivez les informations à communiquer lors du briefing avant chantier pour permettre l'alerte et l'organisation des secours : localisation précise, accès, moyen de communication, point de rendez-vous et conduite à tenir en cas d'accident.

Au briefing, donner l'identification du chantier et sa localisation précise : parcelle 18, commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux. Décrire l'itinéraire d'accès jusqu'à l'entrée sud-ouest et fixer à cet endroit un rendez-vous accessible aux secours. Désigner une personne chargée de les guider depuis ce point.

Vérifier le fonctionnement du moyen de communication et rappeler les numéros d’urgence. En cas d’accident, sécuriser la zone sans s’exposer, transmettre la localisation, la nature de l’accident et le nombre de victimes, puis porter assistance dans la limite de ses compétences.

Briefing secours : informations et conduite à tenir



Le responsable désigne la personne qui guide les secours depuis le point de rendez-vous.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Localisation et accès transmis, moyen de communication vérifié, rendez-vous fixé à l’entrée sud-ouest et conduite d’alerte rappelée.

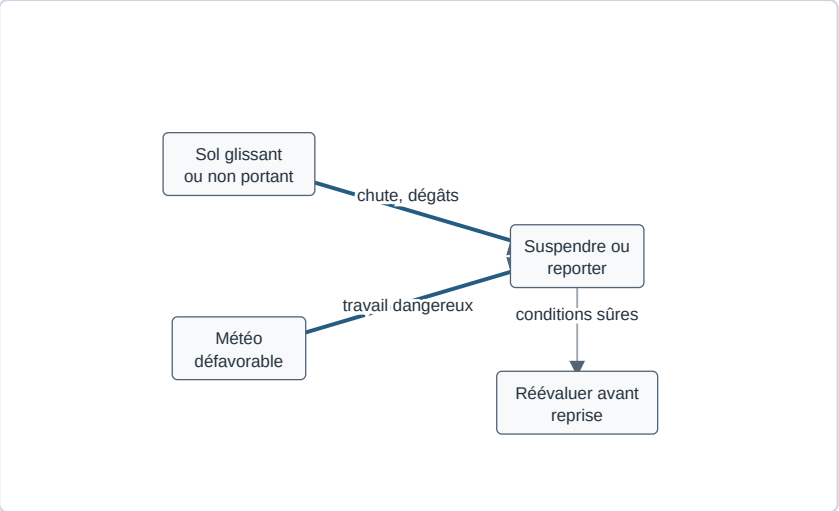
Question 4.3. Indiquez deux situations qui imposeraient de suspendre ou de reporter les travaux et justifiez chaque décision par le risque ou la contrainte constatée.

Deux situations imposent de suspendre ou de reporter les travaux :

- **Sol détrempé, glissant ou non portant :** les déplacements deviennent dangereux, avec un risque de chute ou d’entorse, et le milieu peut être dégradé.
- **Météo défavorable compromettant la sécurité :** interrompre le chantier tant que les conditions ne permettent pas de travailler sans danger.

Avant toute reprise, réévaluer les risques et vérifier de nouveau l’état du terrain et les conditions météorologiques.

Situations imposant l’arrêt du chantier



Suspendre les travaux jusqu’au retour de conditions sûres.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Reporter si le sol est glissant ou non portant, ou si la météo rend le travail dangereux ; reprendre après vérification des conditions.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Évaluation de la capacité C2 du BP Responsable de chantiers de bûcheronnage manuel et de sylviculture, session 2026, code 26-BP-SYLV-EP1. Le sujet indique 180 minutes et aucun coefficient national, mais précise que la mise en œuvre dépend du centre habilité. Sur une parcelle forestière du Jura, il évalue le métré, l'approvisionnement, l'organisation, les contrôles de plantation et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Surface nette = surface totale moins les surfaces exclues non recouvertes ; 1 ha = 10 000 m².
- Nombre théorique de plants = surface nette en hectares × densité en plants par hectare.
- Appliquer les proportions au besoin théorique, ajouter 5 % de réserve et arrondir chaque essence au nombre supérieur de lots de 50.
- Espacement indicatif carré : e = √(10 000 / densité) en mètres, à adapter aux limites, à la régénération et aux obstacles.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer le besoin théorique, le besoin avec réserve et les quantités réellement commandées en lots complets.
- Présenter les calculs et unités, en appliquant les proportions d'essences au besoin théorique avant la réserve.
- Calculer les jours-équipe sur le besoin théorique et intégrer séparément les temps annexes au planning.
- Interdire passage, dépôt et plantation dans la zone humide et la bande de protection du ruisseau.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la surface nette à planter ?

Calculez la surface brute, puis retranchez les surfaces exclues qui ne se recouvrent pas. Convertissez le résultat avec 1 ha = 10 000 m² et indiquez les unités à chaque étape.

Q : Dans quel ordre calculer la commande de plants ?

Calculez le besoin théorique, puis répartissez-le par essence. Ajoutez ensuite 5 % de réserve et arrondissez chaque essence au nombre supérieur de lots de 50 plants.

Q : Comment estimer la durée de plantation avec deux équipes ?

Divisez le nombre théorique de plants par le rendement d'une équipe pour obtenir les jours-équipe, puis divisez par deux. Ajoutez séparément réception, briefing, déplacements et autres temps non productifs.

Q : Quels critères de qualité faut-il contrôler pendant la plantation ?

Vérifiez la répartition régulière et l'espacement adapté au terrain, aux limites et à la régénération. Contrôlez aussi le positionnement et le recouvrement des racines, la verticalité du plant et la remise en place du sol.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpsylviculture.fr/assets/annales/bp-sylviculture/Préparation d'un chantier de bûcheronnage ou de travaux sylvicoles/2026/BP Responsable de Chantiers Forestiers - Préparation d'un chantier de bûcheronnage ou de travaux sylvicoles - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Responsable de Chantiers Forestiers : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.